

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 59 (1908)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Le bois à papier  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784039>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*bach*, d'une surface de 99,52 ha a donné dans l'espace de 20 ans, de 1879 à 1899, un accroissement moyen de 17,4 par ha et par an.

Ces accroissements ne sont pas seulement accidentels, pour ainsi dire, et d'une durée limitée. Comme preuve de ce que nous avançons, nous ne citons ici que la division I,2 de la forêt *domaniale de Rippoldsau*. Cette division, de 83,6 ha, fut fortement exploitée en 1830.

En 1840 elle accusait un matériel de . . . . .	148 m <sup>3</sup>
En 1899 ce matériel s'élevait à . . . . .	581 m <sup>3</sup>
Ce qui donne une capitalisation de . . . . .	433 m <sup>3</sup>
Pendant la même période l'on a exploité . . . . .	385 m <sup>3</sup>

L'accroissement total en 59 ans s'est donc élevé à 818 m<sup>3</sup> soit à 13,9 m<sup>3</sup> par ha et par an.

La série de faits et de chiffres authentiques ci-dessus semble devoir suffir pour confondre ceux qui, de parti pris, comme le prof. Wagner, traitent la forêt jardinée de „forêt fantôme“ et qui parlent de l'„*emballement*“ (Plenterwaldschwärmerei) de ses partisans. Nous n'avons pas la prétention d'aller si loin et de déclarer le problème définitivement résolu. Seulement ces données concrètes nous permettent, même nous obligent de mettre en quarantaine les conseils trop empresseés d'auteurs malavisés, qui nous engagent à transformer nos forêts jardinées en forêts d'âge égal. Et nous nous tiendrons sur la réserve aussi longtemps que les partisans des coupes successives ne nous auront pas prouvé, chiffres en main, la supériorité de *leur* méthode. (La fin au prochain numéro.)



## Les bois à papier.

La consommation des bois destinés aux fabriques de pulpe et de cellulose devient de plus en plus importante; il est donc intéressant, pour nous, de connaître la quantité que la Suisse en réclame aujourd'hui. La *Statistique forestière suisse* s'est occupée de cette question, et le Comité du „Verband Schweizerischer Papier- und Papierstoff-Fabrikanten“ (qui englobe tous les fabricants du pays), a bien voulu faire une enquête dont nous extrayons ce qui suit.

La quantité des bois à papier travaillés en 1907 s'élève à 250,000 stères, soit environ 170,000 m<sup>3</sup> ou 1,125,000 q.

C'est-à-dire le 8 0/0 de la production totale des forêts suisses. D'après cette même enquête, le 1/3 environ de ces bois proviendraient de l'étranger et seraient importés en Suisse ; ce qui ramène le chiffre ci-dessus au 5,5 0/0 de la production.

L'économie forestière doit donc tenir compte de cette partie de la consommation. D'un autre côté, si l'on songe à la crise qui, souvent du moins, sévit sur les bois de feu, on doit envisager la possibilité de satisfaire aux besoins de cette consommation, car beaucoup de nos bois indigènes peuvent être utilisés pour la préparation de la pâte de bois. Quelques grandes administrations l'ont compris et se sont organisées en conséquence. Citons, par exemple, celle de la ville de Winterthour, qui, depuis fort longtemps déjà, s'est efforcée d'entrer en contact avec les consommateurs des bois à papier, afin de trouver un écoulement des bois de feu et des petits assortiments. Les résultats obtenus sont tels qu'ils méritent d'être cités.

En 1906, l'administration forestière de Winterthour a vendu 1802 stères de bois à papier, au prix moyen de fr. 13.21 par stère (1905, fr. 14.07) pris en forêt, alors que les bûches de sapin atteignaient fr. 11.71 (1905, fr. 11.24) et les rondins fr. 10.71 (1905, fr. 9.48) le stère. Cette différence pourrait s'expliquer par le fait d'un choix spécial, ce qui, d'autre part, amènerait une diminution du prix des bois de feu, en proportion de la plus-value acquise par les bois à défibrer. Mais ce n'est pas le cas ici.

Différentes causes tenant à la difficulté de la cuisson, du défibrage, du blanchiment, limitent, il est vrai, le nombre des espèces utilisées ; mais la plupart de nos essences (le hêtre y compris) peuvent être employées pour la fabrication des pâtes mécaniques et chimiques. D'un autre côté, on n'exige plus, comme autrefois, „des bois de toute première qualité“ ; on se contente aujourd'hui de bois sains, non avariés, frais et peu nouveaux.

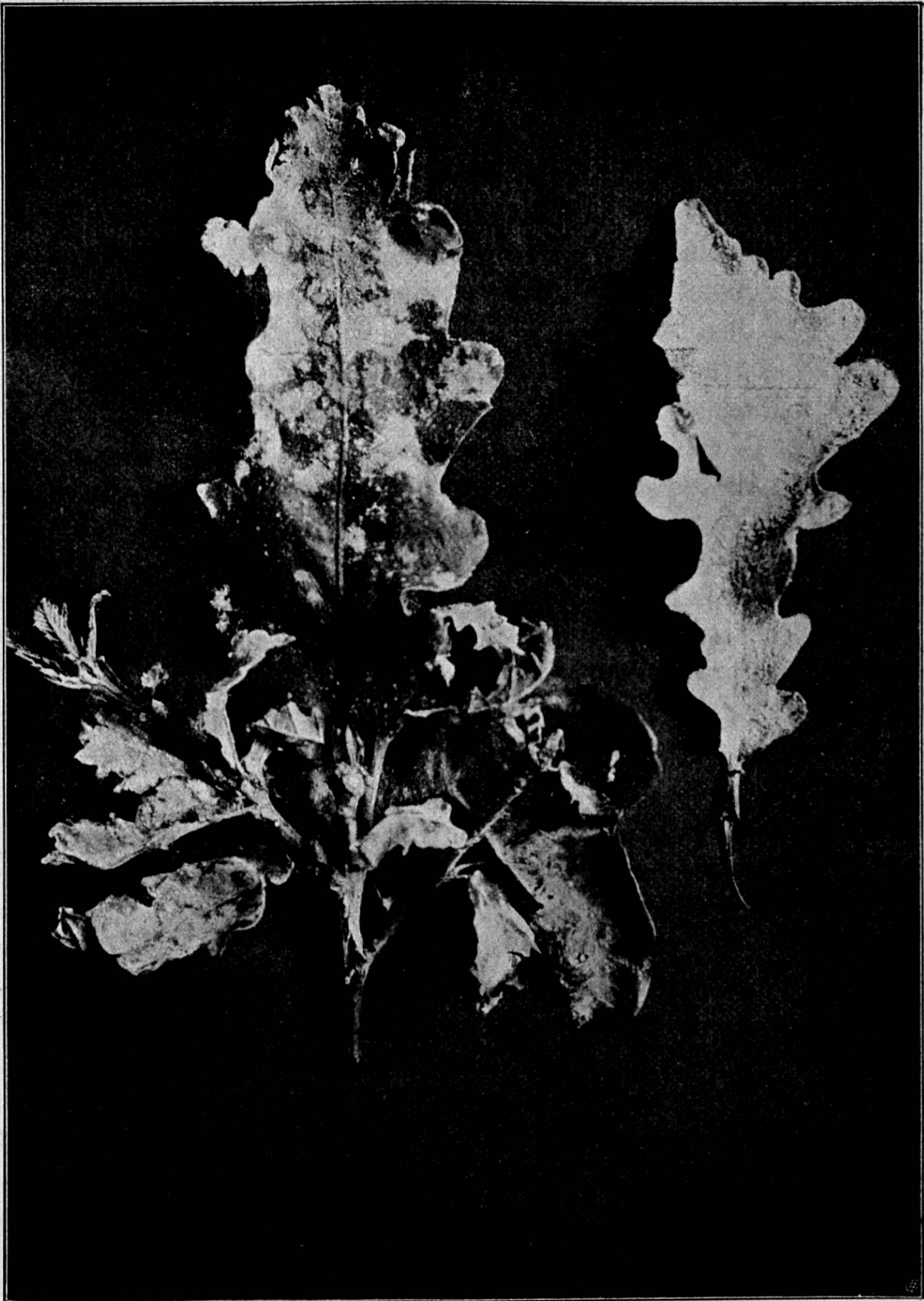
Le rendement dépend de l'essence et du procédé employés pour la fabrication. D'après la communication mentionnée, 1 stère d'épicéa donnerait en moyenne 150 kg de cellulose et 275 kg de pâte de bois.

(Communiqué par la *Statistique forestière suisse*.)



Feuilles de chêne pédoncule ravagées par l'*Oïdium Quercinum*  
provenant de la forêt de Chassagne.

(Orbe, Vaud, 21 août 1908.)



Phot. A. Barbey.